



*Syndicat CGT du SDIS 16
Logis de Lunesse
16000 Angoulême*

Angoulême, le 4/12/2009.

*Monsieur le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours
de la Charente*

Objet : Effectifs SPP du Corps Départemental

Depuis plusieurs années, nous constatons que l'effectif budgétaire SPP de catégorie C n'est pas respecté. Nous demandons le rétablissement des effectifs, et pour l'avenir une anticipation des départs.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous rencontrer concernant ce dossier, qui pour nous, revêt un caractère important et urgent.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments dévoués et constructifs.

*Le secrétaire général
Blotière C.*